



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC LA COMPAGNIE ETEILE

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;

VU l'arrêté n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur Julien TIMON en qualité de Troisième Maire-Adjoint en charge de la culture et du patrimoine,

CONSIDERANT la programmation du théâtre l'Eclat pour le festival LE NOOB 2025,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec la Compagnie ETEILE domiciliée Maison des associations – 8, rue Germaine Tillion 14000 CAEN pour 4 représentations du spectacle « Chemins Faisant » à la salle d'Armes les 27 et 28 avril 2025 pour un montant de 4.688,80 € nets.

Fait à Pont-Audemer, le 19 mars 2025

Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation



Julien TIMON